

## Travaux

Nous avons profité de ce bel été indien pour agrandir notre cimetièrre minéral, par 3 caveaux de 4 places et 3 de 6 places, et pour agrandir l'aire de stockage autour du bâtiment des services techniques qui était sous-dimensionnée ces dernières années. Ces travaux ont été réalisés en régie par nos agents des services techniques avec du matériel mis à disposition par des entreprises locales.

Cette année aura été riche en travaux en régie (jeux Sorro handia, douche du trinquet, terrain de boule...), exercice délicat et exigeant. Nous tenons à remercier pour cela nos employés commu-

naux des services techniques, qui ont eu à cœur de mener à bien ces missions en plus de leurs tâches quotidiennes.

Les travaux d'assainissement du quartier Bidegaraya vont conclure une année d'importants travaux engagés par notre syndicat URA dans notre village. Parsemés d'aléas climatiques et de contraintes techniques, nous espérons que ces extensions du réseau collectif, synonyme de suppression de nombreux assainissements individuels, apporteront confort d'utilisation, et meilleures qualités de vie et environnementale pour nos administrés. ■

## Ça s'est passé à Ahetze

### Associatif



Le 2<sup>e</sup> forum des associations s'est déroulé le samedi 7 septembre dernier. Une vingtaine d'associations ont donc pu profiter d'un timide soleil pour faire connaître leurs nouveaux programmes d'activités et prendre les premières inscriptions suite à de belles démonstrations. Ce

fut donc le point de lancement de la saison d'activité associative 2013/2014. Ce fut aussi l'occasion d'accueillir officiellement l'association venue d'Hendaye, Lanetik Egina, par le concours de l'Agglomération Sud Pays Basque. Elle pose ses valises dans le bâtiment route d'Arbonne en accueillant une vingtaine d'enfants sur des cours de guitare notamment, mais surtout sur de l'éveil musical, ce qui présage un avenir intensément riche de mélodie pour notre commune !! Nous souhaitons une très bonne saison associative à l'ensemble des acteurs engagés sur Ahetze. ■

### Les Amis de BABOUCAR : Repas solidaire



Cette association à but humanitaire apporte un soutien à quelques villages de la brousse sénégalaise.

Encore une fois et depuis quelques années maintenant, ce samedi 5 octobre, elle a su rassembler de nombreuses personnes autour d'un succulent repas et d'un film sur la dernière mission du mois de mars d'un groupe de membres bé-

névoles : grâce à l'installation de panneaux solaires, elle a pu apporter de l'électricité dans une salle de classe, dans la bibliothèque de l'école de Baboucar et dans un poste de santé de Soudiane Dimlé.

Cette mission a permis également la mise en place d'un moulin à mil à Sorobougou dans un local financé par l'association et construit par les habitants du village.

Un grand bravo, toutes nos félicitations à cette association qui, chaque année par de l'énergie et du temps engagé, fait aboutir de nouveaux projets du cœur et nous fait vivre de délicieux moments au rythme des danses africaines !! ■

## À venir

### Fêtes patronales de la Saint-Martin d'Ahetze

Événement désormais incontournable dans notre paysage communal, nos fêtes sont lancées !! Le tournoi de Mus a déjà eu lieu et le méchoui arrive, ouvrant un week-end d'animations de qualité concocté par nos jeunes toujours aussi motivés. Ce programme est disponible sur le site internet de la Mairie et vous a été pré-

senté lors des traditionnelles quêtes aux villageois qui abondent le budget du comité des fêtes. Nous tenons à remercier cette équipe pour le temps, l'implication et l'exigence dont elle fait preuve à chacun de ces rendez-vous et nous souhaitons à chaque Ahezter de passer d'agréables fêtes de la Saint-Martin. ■

### Téléthon 2013

Sur notre village, le Téléthon commence, comme chaque année, par la tenue d'un stand à la brocante du 17 novembre prochain. Pour alimenter ce stand, une grande **collecte** est organisée le **mercredi 13 novembre de 16h à 19h à l'ancienne école route d'Arbonne**. Habits que vous ne portez plus, objets décoratifs

qui ne servent plus... Venez nombreux faire un don au profit du Téléthon.

Ensuite un programme d'animations vous sera proposé sur le week-end d'actions officielles des 6, 7, et 8 décembre avec bien entendu le traditionnel repas convivial !! À suivre... ■

# AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

Novembre 2013 N° 20

## Édito



Beaucoup commentent la fébrilité de notre société.

D'autres ne s'autorisent qu'à critiquer ou à blâmer les actions que certains essaient de mettre en œuvre.

L'exercice pourrait être utile s'il ouvrait de nouvelles perspectives, de nouvelles espérances... si les objectifs étaient convergents et de même nature... si faire de la politique, c'était participer au sens commun et permettre à chacun de retrouver les repères qui rassurent, qui permettent de construire dans une intelligence collective.

L'été est passé, la rentrée est derrière nous et dans quelques jours nos jeunes vont, une nouvelle fois, nous permettre « une parenthèse de vie » dans le cadre des fêtes de notre village.

Ces temps suspendus que l'on se doit de cultiver, sont indispensables à une certaine idée du vivre ensemble.

L'écoute, le respect, la solidarité sont des valeurs qui scellent une relation confiante qui elle-même génère l'action.

Cette dernière, à l'inverse de la critique, est fédératrice et détient la solution pour affronter la fébrilité.

Nos jeunes d'aujourd'hui et avant eux les générations précédentes, savent s'essayer et s'exercer à cette responsabilité.

Je tiens avant tout à saluer leur action et à les remercier sincèrement pour ce bel exemple au sein de notre village.

Vous trouverez une nouvelle fois dans ce bulletin, l'action de vos élus et vous apprécierez sans doute leur diversité et leur dynamisme.

Bonne lecture.

Bonnes fêtes à tous !

Aintzek gure gizartearen nahasmendua aipatzen dute.

Beste batzuek, zenbaitzuk bideratzen saiatzen ari diren ekintzak kritikatzan edo gaitzesten dituzte, besterik egin gabe.

Ariketa baliagarria izaten ahalko zen perspektiba berriak eta esperantza berriak idekitzen bazituen... helburuen zintotasuna gureak bezalakoak baziren eta mota berekoak... politika egitea guzientzako jardutea eta norberari zedarrari lasaigarriak atxematea ahalbidetzea bazen, argitasun kolektibo batean eraikitzea ahalbidetzea bazen.

Uda joan da, sartzeta atzean dugu eta egun batzuen buruan gure gazteek berriz ere, "bizitza-parentesia" bat bizitzea ahalbidetuko digute gure herriko besten baitan.

Dilindan diren garai hauek zaindu behar ditugu, elkarbizitzarentzat behar-beharrezkoak baitira.

Arreta, errespetua, elkartasuna harreman fidakor bat lotzen duten baloreak dira eta hauek berak ekintzetan nabaritzen dira.

Ekintza, kritika ez bezala, federatzailea da eta nahasmenduari buru egiteko aterabidea da.

Gaur egungo gazteek eta aitzineko belaunaldiek ardura hori hartzen eta betetzen badakite.

Haien esku-hartzea goretsi nahi dut eta zinez eskertu nahi ditut ematen duten adibide eder horrentzat gure herrian.

Aldizkari honetan zuen hautetsien egintza berriz ere atxemanen duzue eta seguraski preziatzen ahalko dituzue haien aniztasuna eta dinamismoa.

Irakurketa on.

Besta on deneri!

Philippe Elissalde  
Maire d'Ahetze



AHETZEKO BERRIAK  
Bulletin municipal d'information  
Novembre 2013 - N° 20

Directeur de la publication:  
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze

Service Communication:  
1 place Mattin Treçu - 64210 Ahetze  
Tél.: 05 59 41 95 20 - Fax: 05 59 41 85 25  
Mail: mairie.ahetze@orange.fr - Site: www.ahetze.fr

Impression: IBT - 05 59 64 72 00  
Tirage: 1 000 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.





## Retour sur la rencontre avec M. le Sous-Préfet

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête lancée par votre mairie au sujet des nuisances subies par l'exploitation du centre d'enfouissement des déchets de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Soyez-en sincèrement remerciés !

Comme annoncé, ce jeudi 26 septembre, le maire d'Ahetze et le président du syndicat Bizzi Garbia avaient rendez-vous chez M. le Sous-Préfet.

Ce fut l'occasion pour le maire d'Ahetze de rappeler l'exigence de l'objectif initial de « zéro nuisance ».

Le Président du syndicat de traitement des déchets reconnaît lui-même aujourd'hui les difficultés à atteindre cet objectif et communique souvent sur les nuisances engendrées !

Il a accepté, depuis peu, vouloir étudier les modalités d'une indemnisation ou d'une compensation au profit de la commune et de ses habitants, sans pour autant ralentir la lutte contre les nuisances !!

Une nouvelle étape a été franchie ce 26 septembre par la réponse de M. le Sous-préfet au regard des éléments apportés par la commune d'Ahetze.

En effet, la principale difficulté, à ce stade de l'étude administrative de cette problématique, était liée à la forme légale que pouvait prendre cette compensation financière.

Avec l'aide d'élus et de techniciens d'une commune voisine ayant connu les mêmes difficultés, un exemple de « protocole d'accord transactionnel » entre nos deux entités publiques semble possible, et M. le Sous-Préfet a jugé recevable cette requête sous cette forme. Pour autant, la concrétisation de l'indemnisation n'a pas encore abouti !

Il faut maintenant écrire conjointement le contenu de ce protocole. Pour cela, nous devrions être accompagnés et soutenus par les services de l'État. Et puis, bien entendu, il restera à négocier le montant de cette indemnité qui, promesse peut en être faite dans ces quelques lignes, servira intégralement à des nécessités d'investissements dans notre commune... au profit bien évidemment de tous les Aheztares !

Une nouvelle fois, merci à tous ceux qui ont permis de légitimer cette démarche !

Dossier à suivre... ■

## Expérimentation de covoiturage instantané (auto-stop participatif), « une initiative intercommunale »



Que vous soyez :

- automobilistes sensibilisés à de nouvelles pratiques,
  - adeptes des deux roues motorisés,
  - piétons, souhaitant vous déplacer plus facilement,
- vous pourriez être intéressés par l'expérimentation que propose l'Agglomération Sud Pays Basque en étroite collaboration avec les communes qui se seront portées volontaires comme Ahetze. En effet, lors du Conseil Communautaire du 19 Septembre dernier, le covoiturage instantané ou auto-stop participatif a été voté à l'unanimité sous forme d'expérimentation (fin 2013 / début 2014).

par l'expérimentation que propose l'Agglomération Sud Pays Basque en étroite collaboration avec les communes qui se seront portées volontaires comme Ahetze. En effet, lors du Conseil Communautaire du 19 Septembre dernier, le covoiturage instantané ou auto-stop participatif a été voté à l'unanimité sous forme d'expérimentation (fin 2013 / début 2014).

### Le covoiturage instantané, de quoi s'agit-il ?

Le covoiturage instantané ou auto-stop participatif peut être pratiqué entre habitants d'un même quartier, d'un même hameau ou d'un même village pour parcourir des distances assez courtes. À partir d'arrêts identifiés, les piétons sont transportés par des automobilistes également adhérents à ce mode de transport (à la différence du « covoiturage », il ne nécessite aucune réservation entre pratiquants).

Solution complémentaire de l'offre de transport collectif, l'auto-stop participatif reste un moyen économique pour voyager mais pas toujours le plus sûr. L'objectif est donc de formaliser la pratique en définissant un cadre sécurisé et d'échanges pour les conducteurs et les passagers.

Si vous êtes intéressés par cette expérimentation, vous pourrez prendre contact, courant décembre, avec le secrétariat de la mairie ou l'Agglomération Sud Pays Basque pour connaître l'avancement de mise en œuvre du dispositif.

Lors de votre inscription en mairie ou à l'Agglomération Sud Pays Basque, les démarches vous seront expliquées et vous serez amenés à signer une charte de bonne conduite, véritable engagement de la démarche citoyenne à laquelle vous souhaitez participer. Cette charte indique à chacun les bons usages, dans le respect de chaque personne. Ensuite, un kit vous sera délivré sur simple demande.

Testé localement, ce programme expérimental pourrait évoluer en fonction des résultats, de vos avis et des objectifs que se fixeront les communes et l'Agglomération Sud Pays Basque à court, moyen, long termes.

Pour plus d'infos, Agglomération Sud Pays Basque, mail : [contact@agglospb.fr](mailto:contact@agglospb.fr) ; tél. : 05.59.48.30.85 ■

## Église : le programme de rénovation pluriannuel est lancé



Comme nous vous l'annoncions dans l'Ahetzeko Berriak de juillet 2013, un pré-diagnostic a été fait en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France et un architecte spécialisé sur les ouvrages historiques. Les conclusions de l'état de notre église sont sans appel :

l'ampleur des travaux à réaliser est très importante (fuite en toiture, mise aux normes, état des façades...)

Les premiers travaux urgents ont été faits par un artisan du village cet été sur la toiture afin de mettre hors d'eau l'édifice. Les tranches suivantes seront programmées sur 2014 et sans doute 2015.

Le permis de construire sous cahier des charges des Bâtiments de France est en phase d'instruction et sera déposé d'ici la fin du mois.

Le budget initial prévu se révèle donc insuffisant. Il y aura donc lieu de le compléter aux budgets 2014 voire 2015.

Cet effort sans précédent permettra de maintenir et préserver notre patrimoine communal auquel nous sommes tous, soyons-en sûrs, très attachés. ■

## Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous présenter au secrétariat de mairie avec :

- votre carte nationale d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. ■

## La réforme des rythmes scolaires sur notre village

### Petit historique

**Fin 2012**, suite à une consultation menée en décembre auprès de l'association des parents d'élèves et des enseignants, et par délibération du Conseil Municipal du 20 février 2013, les élus d'Ahetze ont demandé un report de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, se donnant ainsi le temps d'une réforme construite.

**Fin juin 2013**, la mairie a consulté les parents d'élèves en vue de recenser leurs besoins et leurs attentes quant au déploiement de cette réforme.

Les grandes lignes de cette enquête faisaient ressortir :

- Pas d'enseignement le samedi matin mais plutôt le mercredi matin.

- Temps d'activité périscolaire (TAP) d'au moins une heure pour des activités de qualité.
- Gratuité indispensable des activités périscolaires.
- Y aura-t-il un service de cantine le mercredi midi ?

**Le 18 octobre 2013**, nouvelle enquête afin que les parents expriment le choix d'organisation du temps scolaire hebdomadaire qui leur paraît le plus adapté à leur cadre familial et professionnel. Cette enquête leur proposait quatre organisations différentes d'une semaine type.

Un retour de 87 familles a donné la préférence à la proposition suivante :

|                  | 7h30    | 8h30         | 11h30            | 13h30        | 16h30   | 18h30   |       |
|------------------|---------|--------------|------------------|--------------|---------|---------|-------|
| <b>LUNDI</b>     | Accueil | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | Accueil |         |       |
| <b>MARDI</b>     | 7h30    | 8h30         | 11h30            | 13h30        | 15h00   | 16h30   | 18h30 |
|                  | Accueil | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | TAP     | Accueil |       |
| <b>MERCREDI</b>  | 7h30    | 8h30         | 11h30            |              |         |         |       |
|                  | Accueil | Enseignement |                  |              |         |         |       |
| <b>JEUDI</b>     | 7h30    | 8h30         | 11h30            | 13h30        | 16h30   | 18h30   |       |
|                  | Accueil | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | Accueil |         |       |
| <b> VENDREDI</b> | 7h30    | 8h30         | 11h30            | 13h30        | 15h00   | 16h30   | 18h30 |
|                  | Accueil | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | TAP     | Accueil |       |

**Le 4 novembre 2013** : Conseil d'école où siègent vos élus municipaux, les représentants des parents d'élèves sur invitation du corps enseignant. Lors de cette réunion, une solution pérenne des rythmes scolaires doit être validée. En effet, la mairie doit faire une proposition d'organisation de la semaine scolaire au directeur des services académiques pour le 8 novembre.

Une fois le rythme décidé, la mairie devra, avec tous les acteurs

de la communauté éducative, organiser le contenu des temps d'activités périscolaires. Elle proposera les modalités fonctionnelles, sachant que, comme vous le savez, cette réforme a un coût financier important (environ 150 euros par enfant, soit 30000 euros pour notre commune...) supporté presque exclusivement par la collectivité locale.

Affaire à suivre... ■

## Restauration scolaire : un premier bilan

Sur cette rentrée 2013, la société SUHARI a été choisie pour le contrat de cantine scolaire, ce choix revêt une réelle importance pour la commune d'Ahetze.

Vos élus considèrent que l'alimentation des enfants a une importance capitale sur leur santé, leur développement physique, intellectuel et sur l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires. La société Suhari travaille des aliments de bonne qualité favorisant les circuits courts, des produits bio et issus d'agriculture raisonnée. Les repas du midi, proposés par un diététicien, répondent aux besoins liés à la croissance et participent à l'éducation du goût des enfants.

Une note de 1 à 3 est enregistrée chaque midi pour savoir comment est perçu le repas par les enfants : 85 % des enfants sont

satisfaits des repas servis et phénomène nouveau, ils demandent à être resservis !!

En réponse à une demande des parents, à titre expérimental : à compter du mardi 12 novembre 2013, les familles pourront réserver ou annuler en laissant un message sur le répondeur du téléphone portable suivant : 06 47 90 54 31, entre la veille 18h30 jusqu'au matin 8h30 pour le déjeuner à venir. L'agent en charge de la réservation des repas prendra connaissance des messages à partir de 8h30 et réajustera le tableau des effectifs. Attention, ce répondeur ne peut servir strictement qu'au réajustement des réservations repas.

Des réunions sont prévues tous les trimestres pour faire le point avec notre prestataire. ■